

N° 2024/05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du lundi 19 février 2024

Par suite d'une convocation en date du 13 février 2024, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de COUX se sont réunis à la Mairie de COUX le lundi 19 février 2024 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX**.

Étaient présents :

M. ALLIER Jérôme	Mme CROS Christelle
M. AUBERT Michel	Mme CORBILLON Céline
M. CROS Samuel	Mme GIGON Christine
M. LEFEBVRE Jacques	Mme LEVEQUE Marie-José
M. MATHIAN Christian	Mme NURY Cassandra
M. THÉRY Jacques	Mme SAUVEBELLE Sarah
M. VOLLE Stéphane	Mme VALLIER France

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

Mme **CHIVELAS** Brigitte a donné procuration à M. **VOLLE** Stéphane
M. **DEDIDIER** Sylvain a donné procuration à Mme **SAUVEBELLE** Sarah
M. **FLECHON** Vincent a donné procuration à M. **THERY** Jacques
M. **HERNANDEZ** Guy a donné procuration à M. **LEFEBVRE** Jacques

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame GIGON Christine a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 05 -19/02/2024

AFFECTATION DES RESULTATS - EXERCICE 2023 – M57

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire, donne la parole à Madame CROS Christelle, Adjointe aux finances, qui présente les résultats du Compte Administratif 2023 conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Comptable Public.

Après s'être fait présenter par Madame CROS Christelle, Adjointe aux finances, le détail des dépenses effectuées, celui des recettes et l'état des restes à payer, l'affectation des résultats peut se faire de la manière suivante :

RESULTATS M57 CA 2023	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	déficit	excédent	déficit	excédent	déficit	Excédent
Résultats reportés		479 344,68	246 100,11			233 244,57
Opérations de l'exercice	1 034 352,31	1 406 541,59	427 123,88	576 443,28	1 461 476,19	1 982 984,87
TOTAUX	1 034 352,31	1 885 886,27	673 223,99	576 443,28	1 461 476,19	2 216 229,44
Résultats de clôture M14		851 533,96	96 780,71			754 753,25
Restes à réaliser (RAR)	Reste à réaliser		867 532,65	502 149,25		
	Besoin de financement RAR		365 383,40			
	Besoin total de financement		462 164,11			
	462 164,11		Au compte 1068 recettes investissement			
	389 369,85		Au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté			

APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'Unanimité :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Jean-Pierre JEANNE,
Maire



Christine GIGON,
Secrétaire de séance

